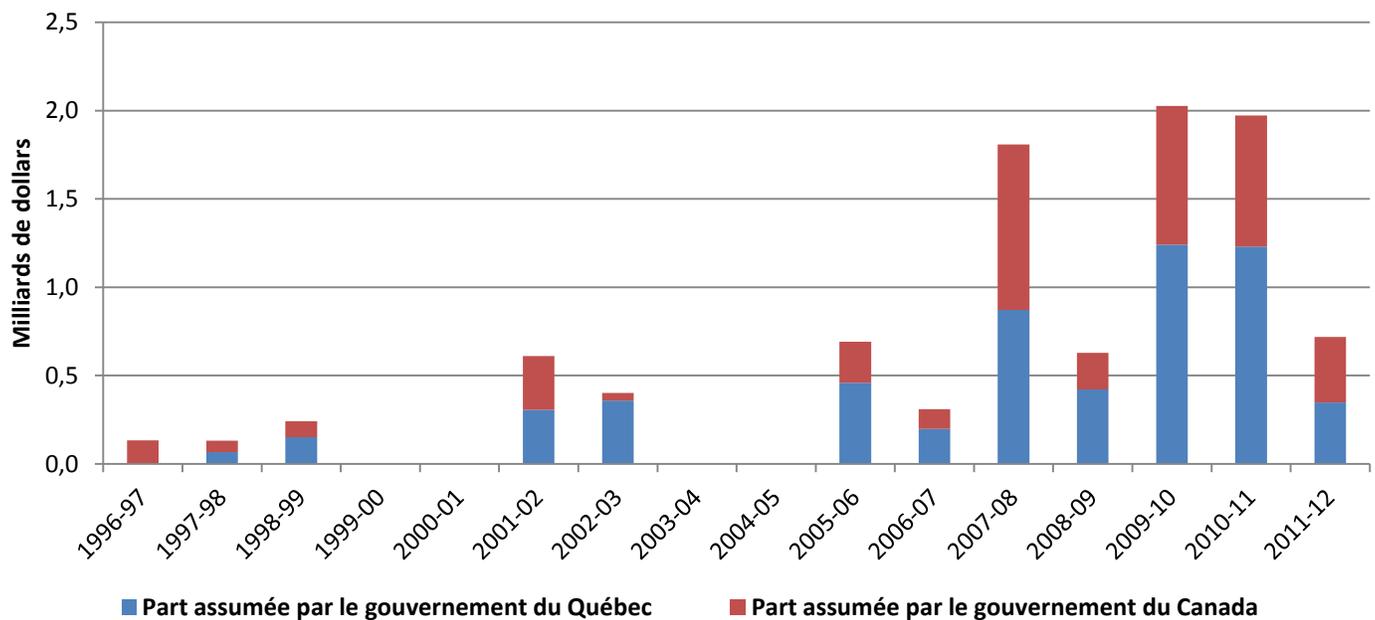


Nouveaux fonds affectés aux programmes de subventions aux infrastructures municipales relevant du MAMOT



Données tirées du rapport d'évaluation sommative du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) produit en 2013 pour le compte du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) (Tableau 3, page 21)¹. La distribution des budgets par période a été faite à l'aide des décisions du Conseil du trésor ou des décrets relatifs à la douzaine de programmes concernés qui totalisent 13,3 G\$ en subventions. Les quatre plus importants programmes concentrent 82% des budgets. Ce sont : le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM – 3,5 G\$), le Programme d'aide financière provenant du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et des contributions du gouvernement du Québec pour les infrastructures municipales en matière d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale (TECQ – 3,4 G\$), le Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ – 2,1 G\$), le programme de Travaux d'infrastructures Canada-Québec (TICQ – 1,9 G\$). Dans plusieurs cas, le gouvernement du Canada assume une partie des coûts des subventions allouées par le MAMOT.

¹ ADVANIS JOLICOEUR, Évaluation sommative du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), 2013, en ligne « <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/evaluation/2013/305/index.html> », consulté le 4 mai 2015